



## Les travailleurs pauvres, une population vulnérable

© Andès

Les chiffres 2024  
des CAE

PAGE 3

Pour un socle  
commun de faits

PAGE 4

Cinq repreneurs  
potentiels pour  
l'IMM

PAGE 5



En 2025, avoir un emploi ne garantit plus un accès suffisant à la nourriture. C'est ce que met en lumière un baromètre réalisé par Ipsos pour Andès, l'association nationale des épiceries solidaires. Le baromètre dresse un constat précis de ce que sont la vie quotidienne et les inquiétudes pour l'avenir des « travailleurs pauvres ».

**S**i Andès a souhaité réaliser cette enquête<sup>[1]</sup>, qui veut rendre visible un problème de société majeur, c'est d'abord parce que les 630 épiceries de son réseau font part de l'augmentation continue du nombre de travailleurs pauvres au sein de leur clientèle. Il s'agit également pour Andès d'alerter les pouvoirs publics, les représentants politiques, les partenaires privés et le grand public sur une réalité choquante, qui concerne le pays entier. C'est aussi l'occasion de mieux faire connaître les épiceries solidaires comme dispositif adapté aux besoins en aide alimentaire et en accompagnement social (voir encadré page suivante).

L'étude explore les contraintes budgétaires, l'état de santé, le contexte de vie, ainsi que l'accès à l'alimentation et les pratiques alimentaires de ces travailleurs en situation de pauvreté et/ou de précarité.

Rappelons, par ailleurs, qu'en 2022, en

France hexagonale, 9,1 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, soit 14,4 % de la population.

### Un quotidien marqué par la vulnérabilité

Durant les deux dernières années, les travailleurs pauvres ont été plus exposés que l'ensemble des Français à des situations de vulnérabilité professionnelle. C'est particulièrement vrai pour ce qui est de l'« obligation de prendre un congé pour aider un proche » (14 % de cette population contre 7 % de l'ensemble), pour l'occurrence de « difficultés familiales (divorce, séparation, décès d'un proche, etc.) » (20 % contre 15 %) ou encore pour celle de période de chômage (21 % contre 16 %). Sans surprise, indique l'enquête, « plus de 4 travailleurs pauvres sur 5 sont dans l'obligation de surveiller de très près leur budget » et même 1 sur 4 « rencontre de grosses difficultés, voire ne parvient plus à s'en sortir ».

Quant au travail, « au cours de l'année,

près de 6 travailleurs pauvres sur 10 ont été obligés d'accepter du temps partiel et des horaires atypiques, 1 sur 3 a dû cumuler plusieurs emplois en même temps et des emplois saisonniers ». Et, toujours au cours des 12 derniers mois, « la grande majorité des travailleurs pauvres a dû diminuer l'ensemble de ses postes de dépenses pour pouvoir continuer à faire ses courses alimentaires : les sorties, les habits, le chauffage et l'éclairage, les soins médicaux, les déplacements, etc. ». Cette précarité impacte leur santé : 80 % ont ressenti de l'anxiété ou de la nervosité au cours de l'année écoulée, 75 % se déclarent en mauvaise forme, ...

### Baromètre national des travailleurs pauvres

Focus sur l'alimentation des  
travailleurs pauvres

Avril 2025

Voie ouverte à tous :  
Ce baromètre est réalisé par Ipsos pour Andès, l'association nationale des épiceries solidaires. Les données sont confidentielles et ne peuvent être divulguées sans l'accord préalable de l'association.

Voie ouverte à tous :  
Ce baromètre est réalisé par Ipsos pour Andès, l'association nationale des épiceries solidaires. Les données sont confidentielles et ne peuvent être divulguées sans l'accord préalable de l'association.



... et 45 % anticipent une détérioration de leur santé.

## Un avenir pour le moins incertain

Face à des situations personnelles, professionnelles et financières déjà très compliquées, la crainte de basculer dans une plus forte précarité dans les prochains mois est élevée. Ainsi, « *Près de 4 travailleurs pauvres sur 5 (77 %) estiment être soumis à un risque réel de précarité encore plus fort prochainement.* » Pour près d'1 sur 3 (30 %), ce risque est considéré comme « *certain* ». Parmi leurs motifs d'inquiétude, 6 sur 10 pensent devoir se restreindre (ou encore plus) sur leur alimentation dans les prochains mois, près de la moitié craint une perte de revenus, 37 % redoutent la perte de leur emploi, 22 % ont peur de perdre leur logement.

## Le budget alimentaire, variable d'ajustement

Ce baromètre révèle le fait que « *Face à l'inflation, aux contrats précaires et aux revenus fragiles, l'alimentation devient le révélateur implacable de la précarité.* » Ainsi, 53 % des travailleurs pauvres déclarent ne pas manger à leur faim, 40 % sautent régulièrement des repas. L'alimentation de ces travailleurs précaires est marquée par la contrainte : 83 % des répondants ont réduit leurs dépenses alimentaires cette année, 74 % consomment principalement des féculents, non pas par choix mais par obligation, 69 % estiment qu'une alimentation saine est trop coûteuse et deux tiers déclarent ne pas pouvoir manger suffisamment de fruits, de légumes frais ou de protéines animales. Les produits festifs, comme le chocolat ou la viande de qualité, sont devenus inaccessibles. Cuisiner au quotidien devient un défi pour nombre d'entre eux : 36 % trouvent cela difficile. Le manque de temps (45 %), la solitude



## Andès, les épiceries solidaires

Fondée en 2000, Andès (Association nationale des épiceries solidaires), du Groupe SOS, est l'un des principaux réseaux d'aide alimentaire en France. Présente sur tout le territoire et en Outre-mer, Andès fédère plus de 630 épiceries solidaires fixes, itinérantes, mixtes ou étudiantes, qui accompagnent chaque année plus de 260 000 personnes vulnérables en leur permettant de choisir librement leurs produits, à moindre coût (20 % du prix du marché), dans un cadre respectueux et non stigmatisant. Ces épiceries emploient 2 500 salariés, sont animées par 11 000 bénévoles et distribuent l'équivalent de 44 millions de repas chaque année. Face à la croissance de la précarité alimentaire, y compris parmi les actifs, Andès défend « *une vision inclusive de l'aide alimentaire, fondée sur le choix, la qualité nutritionnelle, et l'accès à une alimentation saine et digne pour tous* ». L'association est dirigée par Yann Auger. Voir [andes-france.com](http://andes-france.com)

(37 %), la fatigue ou le manque d'équipement (25 %) sont des obstacles récurrents. Ce qui explique que 23 % se nourrissent fréquemment de plats préparés ou de restauration rapide, un chiffre qui grimpe à 29 % chez les hommes et à 34 % chez les moins de 35 ans.

## Les enfants, premiers touchés

Les parents interrogés dressent un portrait préoccupant de l'alimentation de leurs enfants : 61 % ne peuvent leur offrir des aliments plaisirs, 34 % limitent leurs portions, et 27 % ne peuvent pas nourrir leurs enfants à leur faim. Les repas des enfants sont eux aussi marqués par la



répétition et la pauvreté nutritionnelle : 63 % sont essentiellement nourris de féculents, et 60 % ne mangent pas de manière variée. C'est pourquoi 22 % des parents interrogés conseillent à leurs enfants de « *manger le plus possible à la cantine* » pour compenser les manques à la maison.

## Aides alimentaires, un faible recours

Malgré l'urgence de la situation, seuls 36 % des travailleurs pauvres ont recours aux aides alimentaires. Ce faible recours s'explique par le sentiment d'inéligibilité (56 %), le manque d'information (64 %), ainsi que par la gêne et la honte de demander de l'aide (32 %). Cependant, ceux qui ont eu recours aux épiceries solidaires, en ressortent satisfaits : 73 % ont mieux géré leur budget alimentaire, 69 % ont eu accès à des produits frais, 62 % ont amélioré l'équilibre de leur alimentation, et 65 % ont retrouvé de la confiance en leurs capacités à surmonter les difficultés. En somme, on pourrait résumer les résultats inquiétants de cette enquête par les mots d'Etienne Mercier (Ipsos) lors de la présentation : « *Ce qui m'a frappé, c'est l'incertitude complète, permanente, dans laquelle vivent ces travailleurs précaires* ». ✖

Jacques des Courtils

Baromètre téléchargeable sur [lc.cx/MtXILP](http://lc.cx/MtXILP)

## Qui sont ces « travailleurs pauvres » ?

Selon Ipsos, les « travailleurs pauvres » représenteraient 17 % des travailleurs, en situation d'emploi précaire (CDD, contrat aidé, apprentissage, intérim, temps partiel subi ou non) et/ou sous le seuil de pauvreté (revenus inférieurs à 60% du revenu médian). L'étude recense, parmi eux, 45 % de femmes et 55 % d'hommes ; 39 % ont moins de 35 ans, 19 % de 35 à 44 ans, 35 % de 45 à 59 ans et 7 % plus de 60 ans. Quant à leur catégorie socioprofessionnelle, 1 % est agriculteur, 10 % exercent une profession indépendante, 12 % sont cadres, 20 % sont classés dans profession intermédiaire, 27 % sont ouvriers et 30 % employés.

[1] L'enquête a été menée *via* internet par Ipsos pour Andès du 25 février au 4 mars 2025 auprès de 1 000 travailleurs âgés de 18 à 67 ans, en situation de pauvreté et/ou de précarité.

# Les chiffres 2024 des CAE

La Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) propose un modèle d'entrepreneuriat salarié, qui permet de créer et de développer sa propre activité dans un cadre autonome, coopératif et sécurisé. Les chiffres 2024, publiés par la Fédération des CAE montrent que ce modèle fonctionne.

**E**n 2024, on comptait 163 CAE, implantées dans 14 régions françaises. Ces structures regroupaient 11 469 entrepreneurs (55 % de femmes, 45 % d'hommes) qui ont produit un chiffre d'affaires de 318 588 845 €. Parmi ces entrepreneurs, on comptait 6 592 salariés (titulaires d'un contrat d'entrepreneur salarié associé dans une CAE) et 4 877 porteurs de projet (titulaires d'un contrat d'appui au projet d'entreprise)<sup>[1]</sup>. Ainsi, 65 % de

ces CAE étaient des Scop, 29 % des Scic et 6 % des coopératives loi de 1947 (le cadre législatif de référence de l'ensemble des coopératives).

Quant à leurs domaines d'activité, 57 % sont classées comme « multi-activités », 13 % œuvrent dans le bâtiment, 7 % dans les services à la personne, également 7 % dans l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, 3 % dans le numérique, 3 % dans la culture, 1 % dans la communication et 9 % sont classées comme

« autre ». C'est la région Auvergne Rhône-Alpes qui compte le plus de CAE (33) et d'entrepreneurs membres (2 600), avec, en outre, 216 personnes dans les équipes support. Viennent ensuite, l'Occitanie (20 CAE, 1 751 entrepreneurs, 108 personnes supports) puis l'Île-de-France (18 CAE, 1 092 entrepreneurs, 77 personnes supports).

**Voir les chiffres 2024 des CAE sur [lc.cx/-O\\_1we](https://lc.cx/-O_1we)**

<sup>[1]</sup> **Le contrat d'entrepreneur salarié (Cesa) s'adresse à toute personne qui souhaite développer une activité entrepreneuriale et en vivre, en toute autonomie, sans être pour autant isolée, et sans créer de société. Le contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape) permet d'exercer son activité, le temps qu'elle se développe. Il permet, le cas échéant, de conserver son statut chez France Travail ou ses minima sociaux.**



## PRIX DE L'ESS 2025, LES CANDIDATURES SONT OUVERTES

Les candidatures pour les Prix de l'ESS, organisés par ESS France, sont officiellement ouvertes. Cette année, les Prix récompenseront les projets remarquables dans deux thématiques : utilité sociale et transition écologique. Un prix sera décerné par des jurys locaux dans chaque région participante.

Une initiative sera ensuite sélectionnée comme lauréate nationale. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 13 juin. La remise des prix aura lieu le 30 octobre.

Plus de renseignements sur : [mois-ess.org](https://mois-ess.org)



## Udes, un nouveau membre associé

**L**e 20 mai, le conseil d'administration de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) faisait savoir qu'elle accueillait un nouveau membre associé, la Fédération nationale de l'offre de service Mutualité sociale agricole (Fnos MSA). Cette dernière est l'association qui fédère des réseaux et associations de l'offre de services ESS de la MSA (Sécurité sociale agricole). Elle réunit plus de 435 structures et associations implantées en particulier dans le monde rural. L'ensemble représente plus de 260 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et plusieurs milliers de salariés. Parmi les associations nationales ainsi fédérées, citons l'Avam (association de tourisme social), Laser Emploi (l'emploi et les services dans les territoires ruraux), la fédération nationale Marpa (résidences seniors à taille humaine), Présence Verte (téléas-

sistance et soutien aux personnes isolées), Solidel (inclusion des personnes en situation de handicap).

En outre, la Fnos MSA accompagne des associations locales agissant dans les domaines de l'action sociale, de l'ingénierie sociale et de l'accompagnement de projets. « La Fnos soutient fortement la professionnalisation de la fonction employeur de ses membres qui sont pour certaines de petites associations. Notre adhésion à l'Udes nous permet de concrétiser cet engagement », déclare Pascal Cormery, le président de la Fnos MSA.



# Pour un socle commun de faits

Le 16 mai, au siège du Cese, l'Impact Tank organisait la 3<sup>e</sup> édition du Sommet de la mesure d'impact. Le thème en était « Re-faire société ».

**L'**un des défis auquel voulait répondre ce sommet était de mettre en avant un consensus autour de la notion d'impact. Défi relevé, du moins si l'on en croit les orateurs ayant ouvert les débats.



Ainsi, si le directeur de l'Impact Tank, Tony Bernard, juge que, pour « faire dialoguer des mondes qui ne se parlent pas dans un contexte d'effritement du lien social », il faut « fonder les débats sur un socle commun, celui des faits et des données, sur l'impact mesuré », il est conforté par Thierry Beaudet, le président du Cese, pour qui, « à défaut de partager les mêmes opinions il faut pouvoir s'accorder sur les mêmes réalités ». Pour lui, la « mesure d'impact n'est pas un outil technique, c'est une méthode pour restaurer les débats, non pas dans l'hystérie

des postures ou des vérités alternatives, mais dans la confrontation patiente et rigoureuse des résultats ». Pour autant, il ne faut « pas se contenter de mesurer mais transformer », précise-t-il.



La présidente de l'Impact Tank, Agnès Audier, appelle elle aussi à un « dialogue entre les pouvoirs publics, les entreprises, le monde de l'ESS et les chercheurs, et aussi les citoyens, à partir d'un socle commun solide. C'est précisément à cela que sert la mesure d'impact [...] Il est nécessaire de construire une politique non pas sur les intentions mais sur les effets ».

Quant au haut-commissaire au plan et commissaire général à la stratégie et à la prospective, Clément Beaune, il abonde en disant qu'il « faut, avant de se former des opinions – et les opinions, c'est la démocratie –, avoir ce socle commun de

faits partagés ». Ce partage entre mondes universitaire, politique, associatif, de l'ESS, de l'entreprise, fut effectivement le fil rouge de cette journée (100 tables rondes, 70 ateliers), qui aborda des sujets tels que l'éducation, le système agroalimentaire, l'intelligence artificielle, le chômage, l'immobilier, les soins ou l'art. Le tout sous l'angle de l'impact.

Retrouvez le replay des interventions sur [sommetdelamesuredimpact.fr](https://www.sommetdelamesuredimpact.fr) et deux études d'impact qui ont été présentées sur [lc.cx/wIh8MP](https://lc.cx/wIh8MP) (sur le lien social) et [lc.cx/t3rdva](https://lc.cx/t3rdva) (sur l'égalité des chances à l'école, voir *La Lettre* n° 1847).



## L'INSPIRATION PRIMÉE

Au total, 57 structures ont été primées par les Prix de l'inspiration en ESS 2025 de la Fondation Crédit Coopératif, prix créés en 1983.

Cette année, 1 191 candidats ont présenté leur projet, 57 initiatives ont donc été sélectionnées – dans des secteurs aussi variés que la culture, l'emploi, l'éducation, l'écologie, la santé, la citoyenneté, l'inclusion, ou la promotion de l'ESS – par les représentants locaux des sociétaires de la banque et ont obtenu un Prix local (3 500 €).

Lors d'un vote des sociétaires, 14 de ces lauréats seront primés et se verront décerner un Prix régional complémentaire (1 500 €).

Retrouvez la liste de ces primés sur [lc.cx/FL-20N](https://lc.cx/FL-20N)

## Pour des villages vivants



**A**ujourd'hui, près de 60 % des communes ne possèdent plus aucun commerce de proximité<sup>[1]</sup>. Dans les villages, quand un café, une boulangerie ou une épicerie s'en va, ce sont des services quotidiens et du vivre-ensemble qui disparaissent.

C'est pourquoi, depuis 8 ans, la coopérative Villages Vivants, une Scic, achète, rénove et loue des locaux pour ouvrir des épiceries, cafés, auberges et tiers-lieux, dans les territoires ruraux. Présente dans 13 départements du quart sud-est de la France, la coopérative vient d'acquiescer son 30<sup>e</sup> lieu à Venon, en Isère.

Quatre Venonais souhaitent reprendre ce café-restaurant, dénommé Le Petit Bistro, mais leur demande de prêt a été refusée par les banques. La coopérative a alors acheté les murs et ces villageois ont pu reprendre l'activité en Scop. Ils

comptent y ajouter une épicerie d'appoint, un relais poste et une programmation culturelle.

Villages Vivants, pour sa part, se finance grâce à l'acquisition par des particuliers ou des personnes morales de parts sociales, qui permettent d'entrer dans la gouvernance de la coopérative. Des titres participatifs et des obligations ont aussi été émis. Ainsi, 16 millions d'euros ont été collectés auprès d'institutions, d'entreprises et de particuliers depuis les débuts de la Scic.

Voir [villagesvivants.com](https://www.villagesvivants.com)



## SOLIMUT MET EN PLACE LE CONGÉ MENSTRUEL

« Ce n'est pas aux personnes menstruées de s'adapter aux douleurs des menstruations, mais au monde du travail de les prendre en compte. » C'est ainsi que Lisa Ribeaud, secrétaire générale de Solimut Mutuelle de France, explique la décision qu'a pris cet organisme de mettre en place un congé menstruel pour toutes ses salariées. Déployé depuis le 28 mai, ce droit permet de bénéficier, sur présentation d'un certificat médical, de congés rémunérés pouvant aller jusqu'à 13 jours par an. Les femmes représentent 73 % des 460 collaborateurs de cette mutuelle qui protège 580 000 personnes.



## Cinq repreneurs potentiels pour l'IMM

Le 3 février, le tribunal aux affaires économiques de Paris avait placé l'Institut mutualiste Montsouris (IMM), un Espic (établissement de santé privé d'intérêt collectif) reconnu comme un établissement de soins d'excellence (voir *La Lettre* n° 1841), en redressement judiciaire.

Le 16 mai, date limite de dépôt des candidatures pour la reprise, cinq dossiers ont été déposés : Foch Santé International, la Fondation Hôpital Saint-Joseph, le Dr Michel Bodkier et Mikaël Kaufman, la Société Prudentia Capital (un fonds d'investissement) et le Groupe Sarah Santé (une société familiale). La première de ces candidatures est constituée d'une alliance entre l'Hôpital Foch et l'Institut Curie qui « entretiennent des liens historiques et des coopérations anciennes » avec l'IMM. Elle souhaite « bâtir un modèle pérenne, capable de conjuguer qualité des soins, efficacité organisationnelle, résilience économique et capacité d'adaptation aux enjeux de demain ». La Fondation Hôpital Saint-Joseph, pour sa part, avait déjà entamé il y a un an des négociations, qui n'avaient pas abouti, en vue d'un rapprochement avec l'IMM (voir *La Lettre* n° 1819). Son projet « vise à préserver l'ADN de l'IMM, à

savoir une médecine de qualité, accessible, humaine et innovante » tout en renforçant l'offre de soins « dans un esprit de service public, sans reste à charge pour les patients ». Le calendrier précis des prochaines étapes de la procédure n'est pas encore fixé. De son côté, l'IMM tient à souligner que, jusqu'à la reprise, « tous les soins, consultations, hospitalisations, interventions [seront] assurés avec les mêmes garanties d'excellence et de sécurité ».



## Une polémique récurrente

« À partir de 2026, les agents de l'Éducation nationale devront cotiser à une complémentaire couvrant les "médecines douces". Une aberration au moment où l'État prétend lutter contre la désinformation en santé », dénonce, dans une tribune publiée par *L'Express* du 5 mai, l'association No FakeMed, qui rassemble des soignants « engagés contre la désinformation en santé ». Ce qui a motivé cette tribune est le fait que la future PSC des fonctionnaires de l'Éducation nationale, remportée par l'alliance Mgen/CNP Assurances (voir *La Lettre* n° 1844), comporte la prise en charge de pratiques de soins non conventionnelles, qualifiées de « pseudothérapies », dont l'homéopathie, l'ostéopathie, l'acupuncture, la chiropraxie ou la naturothérapie. Pour le collectif, la « prise en charge d'un panier de soins optionnel relevant du bien-être est possible, mais doit relever d'un choix personnel, et donc d'une option, non d'une obligation ». Face à cette critique récurrente, Stéphane Junique, président du Groupe Vyv (dont fait partie la Mgen) avait répondu, lors d'une table ronde organisée il y a un mois, que pour les contrats collectifs obligatoires dans le privé ou le public « ce sont les partenaires sociaux qui négocient, avec parfois des appels d'offres et des demandes très incohérentes » (voir *La Lettre* n° 1845). Voir [lc.cx/gwqFf7](https://www.lc.cx/gwqFf7)

## FIN DE VIE, LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ET L'APPROPRIATION DES BONNES PRATIQUES

Alors que les travaux législatifs sur la fin de vie sont au cœur de l'actualité, la Mutualité française et le Centre national fin de vie soins palliatifs (CNSPFV) ont signé, le 14 mai, un partenariat qui « permettra aux adhérents des mutuelles et aux professionnels de mieux appréhender les enjeux liés à la fin de vie et aux soins palliatifs, dans le respect des principes d'autodétermination et de dignité des patients ».

Le CNSPFV met à disposition de la Mutualité française son savoir-faire et ses outils pédagogiques. De son côté, la Mutualité française diffusera ces ressources à ses mutuelles adhérentes et aux professionnels de leurs structures sanitaires et médico-sociales. L'objectif est de faciliter l'appropriation des bonnes pratiques par les acteurs du soin et de l'accompagnement et d'encourager les initiatives locales.

# uMEn s'engage pour l'accès aux soins

Combiner solidarité, performances économiques et utilité sociale est dans l'ADN d'uMEn, acteur de l'économie sociale et solidaire. C'est pourquoi uMEn promeut une vision différente de la société, en phase avec les aspirations de la population française.

**H**éritière de sociétés de secours fondées au XIX<sup>e</sup> siècle, uMEn est ancrée dans cette dynamique depuis sa création, il y a plus de 100 ans. **uMEn s'efforce de toujours accompagner chacun selon ses besoins** et la démonstration est faite qu'un système aujourd'hui qualifié relevant de l'économie sociale et solidaire est le plus bénéfique pour la population.

C'est pourquoi œuvrant depuis toujours pour l'accès aux soins et la santé, uMEn offre à ses adhérents l'accès au premier réseau sanitaire et social de France. En effet, les mutuelles dont fait partie uMEn, gèrent plus de 2600 services de soins et d'accompagnement qui favorisent, sur l'ensemble du territoire, l'accès de tous à la santé et aux soins à des tarifs raisonnés.

Ces services portent les engagements suivants :

- Respect des tarifs fixés par la Sécurité sociale sans dépassement d'honoraires (secteur 1);
- Lutte contre les dépassements d'honoraires, facturés à titre exceptionnel pour limiter les dépenses restant à la charge des familles;
- Pratique systématique du tiers payant sur la part de la Sécurité sociale et le plus souvent possible pour les mutuelles partenaires;



- Mise en place de démarches qualité associées à des baromètres. Bien entendu, ils s'inscrivent également dans une démarche d'innovation et de recherche permanente.

**Un réel service de qualité en somme!**

Grâce à ce réseau, sur l'ensemble du territoire, les adhérents d'uMEn ont donc accès, notamment, à près de 200 services de soins, 480 centres dentaires, 1200 centres d'audition et/ou d'optique, 140 structures dédiées à la petite enfance et enfin 660 structures accompagnant les personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge ou du handicap.

**Un accompagnement toute la vie, quelle que soit la situation!**

**Vous recherchez une couverture santé? prévoyance? dépendance? obsèques?**

**Vous êtes intéressés par nos valeurs et souhaitez bénéficier de ces services?**

**Être mutualiste, ça vous parle?**

**Rejoignez-nous et retrouvez nos conseillers dans nos agences**



5, rue de Palestro, 75002 Paris



31, rue Smolett, 06300 Nice

**uMEn: une solution santé, prévoyance, dépendance ou obsèques au 01 40 20 28 18**

Retrouvez-nous sur [www.umen-mutuelles.fr](http://www.umen-mutuelles.fr) et LinkedIn

## La coopération par l'eusko

Le 12 mai, le média en ligne *The Conversation* consacrait un article à la monnaie locale basque, l'eusko (que l'on prononce à peu près euchko). Selon les auteurs, deux professeurs d'économie, cet eusko, la principale monnaie locale en Europe, ne favoriserait « *pas seulement les circuits courts, mais il semble aussi rendre les utilisateurs... plus coopératifs* ». Échangeables à parité avec l'euro (1 eusko = 1 euro), « *mais utilisables uniquement au sein d'un réseau restreint d'acteurs (commerçants, associations, institutions)* », ces monnaies locales « *visent à réorienter*

*la consommation vers des circuits courts* ». Elles représentent un phénomène significatif : « *Plus de 4 500 expériences de ce type ont été recensées [en Europe] au cours des trente dernières années.* » Au Pays basque, l'eusko a été lancé en 2013 et les 4,4 millions en circulation sont utilisés par 5 400 utilisateurs et génèrent un volume de transactions de 6,5 millions d'euskos en 2024. Les auteurs ont mené une étude à Bayonne qui montrerait le pouvoir « *coopératif* » de cette monnaie<sup>[1]</sup>, laquelle serait vue par ses utilisateurs comme « *un marqueur de valeurs communes, à la*

## THE CONVERSATION

*fois symboliques et morales* », un « *rapport au collectif, à la solidarité et à la coopération* ». Ainsi, l'eusko, « *comme d'autres monnaies locales en France, a souvent été défendu pour sa capacité à relocaliser l'économie et à renforcer les circuits courts* ». Selon le travail de ces auteurs, elle pourrait « *aussi jouer un rôle plus subtil mais tout aussi important: renforcer les normes de coopération au sein d'une communauté engagée* ».

<sup>[1]</sup> **L'étude était basée sur un test comportemental réalisé avec 300 volontaires.**

## EMMAÛS, UN DÉPART QUI FAIT DU BRUIT



Le départ du fondateur du village Emmaüs Lescar-Pau fait du bruit localement dans la presse régionale écrite (*Sud-Ouest, La République des Pyrénées*) et audiovisuelle (France 3 Nouvelle-Aquitaine, France bleue). Tous ces médias ont donné la parole à Germain Sarhy, qui a fondé, il y a 43 ans, cette « *institution en Béarn, le plus grand [centre Emmaüs] de France, qui s'étend sur plus de 10 hectares de terrain et accueille 120 compagnons logés sur place* » ainsi que l'indique Ici Béarn Bigorre le 7 mai. Le centre rassemble une épicerie ainsi qu'une ferme, une cuisine, un centre de recyclage des déchets, un bar et une boulangerie, organise des débats, des festivals, etc. Toujours selon Ici Béarn Bigorre, la recyclerie peut attirer « *jusqu'à 3 000 personnes par jour* ». Quant aux raisons de son départ, Germain Sarhy cite à l'antenne une série

de témoignages publiés par le média *Reporterre*, qui a dénoncé en 2022 les conditions de travail au sein du village de Lescar. « *C'est sûr que cet article, il m'a fait mal. Il nous a fait mal* », reconnaît-il. Mais pour lui : « *Les gens qui viennent à Emmaüs, ils ont des parcours qui sont les leurs. Et ce n'est pas simple. Et s'il n'y a pas un minimum d'autorité, il y a une anarchie totale qui se développe et on peut aller très loin. Donc, oui, j'ai de l'autorité.* » Son retrait est également motivé par une lassitude face à l'évolution du mouvement Emmaüs, qui deviendrait une « *grosse machine* ». Au final, Emmaüs France va reprendre la gestion du site béarnais « *avec leur politique, avec leur conception, avec leur engagement* », détaille Germain Sarhy. *Ils vont nous envoyer un manager, ce qui n'est pas dans mon langage. Mais voilà, maintenant, comment ça va évoluer.* »

## Les difficultés du groupe Avec

## LE FIGARO

*Le Figaro* du 6 mai nous apprenait que Bernard Bensaïd, « *le fondateur controversé du groupe médical et médico-social en difficulté Avec (10 000 salariés)* » a quitté la direction générale de l'entreprise, remplacé par Adam Oubuih. Ce dernier, dans un communiqué de presse cité par le quotidien, annonçait souhaiter « *entièrement refonder le groupe et ses 300 établissements pour en faire un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire* ». Qu'est le groupe Avec? Il s'agit d'une « *nébuleuse de sociétés commerciales et d'associations actives dans le médical et*

*le médico-social, qui a compté jusqu'à 12 000 salariés* » mais « *la plupart des entités sont en redressement judiciaire* ». C'est le cas d'Amapa, une association mosellane d'aide à domicile pour les personnes âgées qui emploie 4 500 salariés et, aussi, du groupe hospitalier mutualiste de Grenoble « *dont la gestion lui a été retirée [...] pour être confiée à deux administrateurs à la suite de soupçons pesant sur la gestion de Bernard Bensaïd* »<sup>[1]</sup>. Ces établissements ou associations avaient été repris au fil du temps par le groupe Avec, qui s'appelait alors Doctegestio,

à la suite de difficultés financières (ainsi la clinique de Grenoble, jusqu'alors, faisait partie du Groupe mutualiste Eovi). N.B. : une question se pose de savoir ce que ces établissements avaient encore de mutualistes ou d'associatifs, excepté leur nom. Quant à ce qu'entend le nouveau DG par « *ESS* », l'avenir le dira.

<sup>[1]</sup> **Un autre établissement du groupe rencontre d'importantes difficultés, la clinique Malartic d'Ollioules dans le Var (non cité par l'article).**

# Bulletin d'abonnement

à retourner par courrier à La Lettre ESS,  
CIEM : 12, rue de l'Église, 75015 Paris,  
ou par e-mail à abonnements@ciem.fr

## Oui, je m'abonne\*

1 AN / 23 NUMÉROS

270 € TTC (France)

285 € TTC (International)

2 ANS / 46 NUMÉROS

495 € TTC (France)

525 € TTC (International)

Nom .....

Prénom .....

Société .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Pays .....

Téléphone .....

E-Mail .....

Mode de règlement

Chèque libellé à l'ordre de Ciem

Virement : Crédit Coopératif

RIB 42559-1000-08000933448-67

IBAN FR76-4255-9100-0008-0009-3344-867

BIC CCOOPFRPPXXX

Date & Signature

\* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2025. Tarifs TTC (TVA : 2,10 % sur l'abonnement). Tarifs réservés à la France métropolitaine. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant et vous pouvez vous opposer auprès de la CIEM à leur cession.

CIEM - 1848 - LES

# LIVRE

## Faire de l'entreprise une maison

Pour l'auteure, dirigeante et fondatrice de plusieurs entreprises, le rapport au travail a profondément changé, il est « *devenu source de frustrations, de combats, de déceptions. Il a perdu son pouvoir émancipateur* ». Ce « *désamour du travail, qui semblait un frémissement, un épiphénomène, est devenu une tendance lourde* ». « *Alors que 70 % des salariés français déclaraient que le travail était très important dans leur vie en 1999, ils ne sont plus que 19 % aujourd'hui* ». Bref, le « *travail n'est plus au centre de la vie* » et, selon Emmanuelle Duez, « *il faut accepter [que] l'engagement absolu d'hier ne reviendra pas* ». Cependant, « *nous devons collectivement travailler plus, ou bien accepter d'être progressivement tiermondisés par les autres pays* ». En s'appuyant sur des chiffres, des exemples et des concepts, le livre explore les raisons de cette détérioration et propose des réflexions pour y remédier. L'une des pistes de solutions serait de « *repenser le commun [...] en entreprise à l'heure de l'individualisme* », ne serait-ce que pour « *faire société* » car « *le travail peut servir de ciment* ». Une autre piste serait de « *revaloriser le vrai et le beau travail* » en sachant qu'il « *n'y a pas d'utilité que dans le "care", les jobs de terrain et les jobs de terroir* » car le « *sens ne se résume pas à l'utilité sociale* ». En somme, il faut « *faire de l'entreprise une maison, un sanctuaire qui rassemble autour d'une vision, un refuge qui accueille et retient les gens* » ; pour cela, il faut tout d'abord faire en sorte que les gens puissent « *vivre dignement de [leur] travail et avoir un travail digne* ». In fine, pour l'auteure, « *L'entreprise doit redevenir un lieu politique; une agora où l'on pense et donne à penser, où l'on critique, où l'on débat et s'autorise les convictions, partagées ou obliques.* »

**Où sont passés nos rêves d'émancipation par le travail? La grande désillusion, Emmanuelle Duez (avec Elsa Sayagh), Éditions de l'Aube, mai 2025, 152 p., 16 €.**



# AGENDA

**12 AU 14 JUIN • LILLE**

**Un sommet citoyen**

Huit associations et collectifs représentant plus de 500 000 sympathisants, ont créé le G500 « *pour replacer les citoyens au cœur des décisions* ». « *Organisé dans un esprit constructif, apaisant et ouvert* », ce sommet citoyen veut donner la parole au « *tiers secteur; ces acteurs associatifs, citoyens engagés, experts et praticiens de terrain* », pour débattre des grands enjeux de société : justice, santé, culture, jeunesse, environnement et handicap.

**Informations : ideal-citoyens.fr**

**18 AU 20 JUIN • AGEN**

**L'actualité sociale en débat**

Le 44<sup>e</sup> congrès de la Mutualité française se présente comme le « *rendez-vous des acteurs de la protection sociale et de la santé* ». Ces congrès, depuis plus d'un siècle, accompagnent les grandes transformations sociales et sanitaires en France. Près de 1 500 décideurs, experts, responsables de la santé et de la protection sociale, personnalités politiques et acteurs institutionnels, sont attendus pour trois jours d'échanges et d'analyses.

**Informations : lc.cx/3ZRZux**

**28 ET 29 JUIN • LITTORAL FRANÇAIS**

**Se mettre à l'eau**

Pour marquer les 200 ans du sauvetage en mer, la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) « *invite le grand public à se mettre à l'eau aux côtés des sauveteurs en mer* ». Sur le littoral, marins et nageurs partageront un moment convivial et solidaire : sorties en mer, baignades et aussi démonstrations de sauvetage, sensibilisation aux premiers secours. La SNSM, une association reconnue d'utilité publique, s'appuie sur 11 000 bénévoles.

**Informations : snsrm.org**

**4 AU 6 JUILLET 2025 • CÔTES D'ARMOR**

**Les MJC se rencontrent**

À l'occasion de la 1<sup>re</sup> Convention nationale de MJC de France, les Côtes d'Armor accueilleront plus de 500 participants. Venus de toutes les régions de l'hexagone, d'Outre-mer et de l'étranger, ils feront vivre près 70 ateliers et partageront de nombreux moments festifs. Le réseau de MJC de France compte 1 000 associations locales, qui s'appuient sur 43 000 bénévoles et 17 500 salariés. Leurs actions touchent près de 4 millions de personnes.

**Informations : lc.cx/8-z6qz**

La Lettre de l'économie sociale, publication bimensuelle d'informations mutualistes, coopératives et associatives, est éditée par la Coopérative d'information et d'édition mutualistes (Ciem) - Rédaction, administration et abonnements: 12, rue de l'Église, 75015 Paris - Tél.: 01 44 49 61 00 - E-mail: contact@ciem.fr - Prix de vente au numéro: 12,30 € - Abonnement annuel (23 n°): 270 € - Commission paritaire n°: 0525 1 83045 - ISSN: 0248-8957 - Fondateur: Jean-Louis Girodot - Présidents d'honneur: Georges Optat, Georges Rino - Directrice de la publication: Laurence Hamon - Directeur délégué: Philippe Marchal - Rédacteur: Jacques des Courtils - Imprimerie: STF Imprimerie - Europe Routage, 2780 route de Villey-Saint-Etienne, 54200 Toul - Dépôt légal: janvier 2025 - L'autorisation d'effectuer des reproductions, par reprographie ou dans le cadre d'un panorama de presse diffusé sur Intranet, doit être obtenue auprès du Centre français du droit de copie (CFC). [www.economiesociale.com](http://www.economiesociale.com).

Papier: Navigator Universal 80 g. Provenance: Portugal - Setubal. Taux de fibres recyclées: 0%. Eutrophisation: P<sub>tot</sub> 0,09 kg/tonne de papier.

